



BRIDGE DES FONTAINES

PROCÈS VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU JEUDI 23 juin 2022

I. Emargement de la liste des présents et vérification des pouvoirs entre 17H et 17H30

29 présents et 4 pouvoirs. Le quorum est atteint.

II. Ouverture de l'A.G. 17H30

Présidente de séance Dominique DENEL

Secrétaire de séance Jacqueline MYARD

Présence de Monsieur Guillaume Pascal, Adjoint au maire, délégué à la Culture, au Développement Economique et aux Festivités.

La Présidente déclare la séance ouverte.

III. Rapport moral présenté par la Présidente

La Présidente ouvre la séance en rendant hommage à Rémy et Alain, deux fidèles bridgeurs du Club de Pernes, amis de longue date pour certains, agréables partenaires pour nous tous.

Le bilan :

Les statistiques comparées avec l'année 2019/2020 du nombre de licenciés mettent en évidence la bonne santé du Club puisque nous avons gagné 6 nouveaux membres portant à 54 le nombre d'adhérents malgré le Covid, alors que le nombre de licenciés au niveau du Comité de Provence a chuté de 1439 membres (22,8%) et au niveau national de 16351 (soit 18,4%).

L'implication de tous dans le bon fonctionnement du club et la convivialité qui y est présente expliquent aussi nos chiffres plus favorables que les moyennes régionale et nationale.

En conséquence, le nombre de participants aux tournois de régularité a aussi augmenté +55,7 % ainsi que la participation aux épreuves fédérales puisque qu'une trentaine d'entre vous y ont participé.

Seule la participation aux épreuves du Comité a chuté en raison de la suppression du « Challenge du Soir ».

En raison d'un bilan économique favorable et n'ayant pas de besoins spécifiques importants, nous avons décliné, pour cette année, les subventions de la mairie afin qu'elles soient utilisées au mieux pour les associations pernoises connaissant des difficultés.

Monsieur Guillaume Pascal, en charge de la Culture, du Développement Economique et des Festivités à la mairie de Pernes se félicite de la vitalité du Club de bridge après cette période difficile de Covid. Beaucoup d'associations n'ont pas retrouvé leur niveau d'activité d'avant l'épidémie.

La sortie au château de Coudray à Aurel a débuté par une joyeuse marche encadrée par Philippe et François. Après le pique-nique, le tournoi de fin de saison, ludique voire facétieux, organisé par Michel en a surpris plus d'un... et s'est terminé par un dîner amical animé.

La Présidente profite de la présence de l'Adjoint à la Culture pour remercier la ville de Pernes de mettre un si bel endroit à la disposition des associations.

La Présidente remercie au nom de tous Jean-Jacques pour son implication dans la bonne tenue des tournois, pour son suivi sérieux des compétitions et la tenue réactive et efficace du site Internet du Club qu'il invite d'ailleurs chacun à consulter régulièrement.

La Présidente se félicite de l'ouverture du Club le mardi après-midi rendue possible grâce à Marc Plomhause.

La Présidente tient à remercier chaleureusement Evelyne, cheville ouvrière indispensable à la bonne gestion du matériel du Club, toujours vigilante à tous nos besoins pratiques, l'œil aguerré que rien ne manque et que tout soit à sa place. Tout cela épaulée en toute amitié par Josie que nous remercions également.

L'Assemblée a de nouveau une pensée émue pour toutes les douceurs du jeudi après-midi. Un grand merci à Sylvie Clément et à son messenger Bernard.

Les projets :

- Notre participation à la journée des associations se déroulera le 3 septembre prochain.
- La mise en place d'une journée « Portes ouvertes » au club est à l'étude.
- Le Projet de l'opération BRIDGE DE RUE est maintenu. Monsieur Guillaume Pascal nous conseille d'en voir les modalités avec les responsables du marché de la mairie.
- Quant à l'action envers les Jeunes, Dominique renouvellera ses propositions auprès de la Principale du collège de Pernes.
- Proposition de participation financière du Club au stage d'arbitre auquel a participé Martine Lorson. Félicitations à Martine qui a été brillamment reçue à l'Oral. Ecrit en décembre.
- Un tournoi de Noël sera organisé sous la houlette experte d'Evelyne assistée de toutes les bonnes volontés.
- Le mardi après-midi pourrait-être consacré à l'entraînement aux matchs par 4.
- Reconduction de la participation au simultané du Roy René en 2023.

- 46 personnes sont déjà inscrites au **séjour en Espagne** à l'Hôtel Anabel de Lloret Del Mar. Les dates retenues : du lundi 19 septembre au dimanche 25 septembre 2022
Le séjour se déroulera sur le schéma de celui de Paros, à savoir :
Journée libre / Tournoi de 18h à 21h du lundi au samedi / dîner 21H.
Les inscriptions sont encore possibles. Renseignements auprès de Dominique.

Vote : rapport moral voté à l'unanimité

IV. Rapport financier présenté par le Trésorier

Solde au 30 juin 2021 :	1670,74 €
Résultat de l'exercice 2021/2022 :	1674,64 €
Solde au 30 juin 2022 :	3195,57€

Budget prévisionnel 2022/23 :

Calculs basés sur la probabilité de 50 membres licenciés et 10 sympathisants et d'un tournoi de régularité hebdomadaire.

Solde prévisionnel au 30 juin 2022 : + 5225,00€

Vote : Rapport financier adopté à l'unanimité / Budget prévisionnel adopté à l'unanimité

V. Tarifs 2022/23

Montant de la Licence Fédération /Comité : 34€

Cotisation club inchangée : 20€

Droits de table (tarif unique membres et Extérieurs) :

- Droit de table pour les tournois de régularité inchangé : 2 € par joueur
- Droit de table pour les simultanés ROY RENE inchangé : 5 € par joueur

Le paiement de la licence 2022/2023 et celui de la cotisation Club pourront se faire directement sur votre « espace Licencié » du site Internet de la Fédération Française de Bridge, à partir du 15 juillet 2022.

Vote : Tarifs adoptés à l'unanimité

VI. Organisation des cours

Robert BEAL et Michel BATTIN continueront d'assurer leurs cours. Ils proposeront, à la rentrée de septembre, la forme et le contenu qu'ils souhaitent mettre en place.

VII. Nouveau système de Compétition pour les joueurs des 3^{ème} et 4^{ème} séries (les calendriers de ces challenges sont consultables sur le site du Club <https://bridgedesfontaines.jimdofree.com/>)

La division PROMOTION disparaît. Elle est remplacée par des Challenges saisonniers :

- Par paires :
 - Qualification « automatique » en participant aux tournois de régularité du Club
 - 3 challenges saisonniers (mis en place dans le District)
 - Finale nationale
- Par 4 :
 - 2 challenges saisonniers (mis en place dans le District)
 - Finale nationale

Les divisions **HONNEUR** et **EXCELLENCE** sont maintenues dans leurs formats initiaux.

De plus amples renseignements vous seront apportés dès le début du mois de septembre.

Les joueurs de 3^{ème} et 4^{ème} séries pourront également participer aux compétitions Honneur par 2 et par 4.

La séance est close à 19H.